



Compte rendu de la 2^{ème} réunion du 24 mars 2022 portant sur le Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents.

La direction nous présente aujourd'hui le chiffrage des actions retenue à l'issue de la première réunion.

Malgré nos demandes récurrentes, nous constatons que les documents préparatoires nous ont été communiqués le matin même lors de la commission immobilière...

Dialogue social encore une fois bafoué, comment préparer une réunion sans documents.

- La végétalisation des bureaux en plantes purifiantes :

au regard des coûts engendrés, la direction s'oriente plutôt vers une végétalisation par service et non par poste de travail comme proposé lors de la première réunion.

Elle estime le montant de l'opération aux alentours de 30000€.

- Le financement de séances de bien-être :

vu le peu d'agents entrant dans le périmètre de la proposition faite par la direction (une centaine), nous proposons l'augmentation de l'enveloppe à hauteur de 15000€, afin que cela profite à un grand nombre de collègues et sur un plus grand nombre de sites.

- **L'achat de chèque cadeau** dont le montant pourrait varier en fonction du grade de l'agent : malgré notre insistance, arguments à l'appui, la direction reste inflexible et refuse de financer cette action pourtant plébiscitée par de nombreux agents au motif qu'il ne s'agit pas là de « financer le pouvoir d'achat individuel ».

Ce qui va à l'encontre des propos tenus la Direction générale lors du CTR du 8 février 2022 : « S'ils ont vocation éco -responsable (bon d'achat), cela se regarde, car ce n'est pas une augmentation du pouvoir d'achat au sens strict ».

Nous continuons de penser que les chèques et/ou bons cadeaux sur une thématique respectant les axes fixés par l'accord restent un bon moyen pour qu'une partie des fonds bénéficie à l'ensemble des agents.

- La fourniture de gourde isotherme pour les agents :

en plus des gourdes, la direction nous propose de financer l'achat de mugs isothermes.

Pourquoi des gourdes plus des mugs. Est-ce bien nécessaire ?

Les deux opérations chiffrent aux alentours de 50 000€ (sur une base de 1600 agents).

- Des conférences sur différents types de sujets :

la direction a retenu des prestataires pour des « ateliers du développement durable » et une conférence sur l'égalité homme-femme.

Il s'agirait de conférences en présentiel retransmises en visio, et de visio conférences pures.
Montant : autour de 6000€.

- L'installation de ruches dans des sites urbains :

la direction n'est pas parvenue à trouver de prestataires et ne retient pas cette proposition.

- L'installation de boîtes à livres :

le devis est de 18000€.

- Mise en place d'ateliers participatifs dans le cadre d'action de cohésion pour renforcer le collectif de travail :

la direction propose de dégager une enveloppe par service afin d'organiser un moment de convivialité à la suite d'une réunion de service : montant indicatif 45000€.

Au regard de la dégradation du collectif de travail en grande partie dû à la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité, nous avons fait part de nos doutes quant à l'adhésion des personnels à ce type d'action.

Pour l'Intersyndicale, ce moment doit être réalisé en dehors des locaux de la DGFIP.

La direction nous a ensuite proposés un chiffrage sur des propositions :

- installation de fontaines à eau pour une valeur de 12000 €

- recyclage des mégots de cigarettes pour les sites de Rouen cité, Dieppe, le Havre : devis en cours. Nous avons insisté pour que cette action soit pérenne.

La prochaine réunion devrait se tenir vers la mi-avril.

Le CTL devra se prononcer fin avril au plus tard.